

FORMATION ÉVALUATION DES RISQUES & LE DOCUMENT UNIQUE



ÉVALUATION DES RISQUES ET REDACTION DU DUERP + MISE EN PRATIQUE TERRAIN

Fiche programme

PUBLIC:

TOUTE PERSONNE AYANT A METTRE EN ŒUVRE UN DUERP

PREREQUIS:

SAVOIR LIRE LE FRANCAIS

OBJECTIFS:

Être capable de :

- -Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- -Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- -Utiliser le document unique comme outil de prévention
- -S'assurer du formalisme réglementaire des documents

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, analyse et critique du document existant en prenant en compte les évolutions réglementaires

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) .

INTERVENANT(S):

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION & PREVENTEUR IPRP, CONSULTANT EN REDACTION DE DUERP

INDICATEURS DE RESULTATS:

Taux satisfaction stagiaires 2025 : 100%

Avis stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : 100%

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE:

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne, referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS:

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 6 personnes maximum

TARIFS: (FINANÇABLE OPCO)

2100 € (département 50 et 14), autres départements nous contacter.

Durée: 3 jours / 21 heures -

Modalité(s): 100% présentielle: 21h - Réalisable en Hybride/visio

Site: INTRA entreprise

PROGRAMME:

CONTENU DE LA FORMATION:

Le contexte réglementaire :

Les obligations générales de l'employeur Les principes généraux de prévention

L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences Les sanctions La réglementation et la loi du 02 aout 2021

L'évaluation des risques et le document unique

- Identifier les acteurs internes et externes
- Les bases de la prévention
- Évaluer les risques et réaliser une cotation et une hiérarchisation à l'aide d'une méthode
- Évaluation des risques au poste de travail
- Méthodes d'analyse des risques
- Identification des dangers
- Estimation et hiérarchisation des risques : gravité, fréquence, probabilité d'apparition du danger
- Elaborer la grille de cotation appelée aussi « grille de criticité »
- Hiérarchiser l'ensemble des risques identifié pour chaque U.T
- Rédiger le document unique et le faire vivre
- organiser le suivi et son évolution
- Mise à jour du D.U
- Construire un plan d'action et suivre l'efficacité des actions décidées
- Intégrer au plan d'action de nouvelles actions correctives et/ou préventives
- Mettre en Pratique l'évaluation des risques sur site
- Rédaction de grille d'analyse de risque poste par poste / Unité par unité

Tournée terrain mise en pratique sur une journée de :

- méthodes d'analyses de postes
- Remplissage de grille d'évaluation sur poste
- Point sur l'affichage obligatoire, les consignes, notices de poste.
- Le PAPRIPACT,

Méthodologie d'évaluation

Présentation de méthodes d'évaluations

Rédaction du document unique

Prise en compte du risque Atex et DRPCE

Prise en compte des RPS

Prise en compte du risque chimique

Prise en compte des poly exposition

Prise en compte de l'évaluation différenciée Femme/Homme

Prise en compte de la pénibilité

Le document unique comme outil de prévention :

Mise en place d'une feuille de route pour son amélioration

La liste d'exposition CMR

Le DRPCE

La pénibilité

L'annexe RPS

Prise en compte de l'organisation de votre entreprise en amont de la formation.

Remise d'un support de formation.

En tant qu'IPRP Morgan Detoisien propose des prestations de rédaction du DUERP.

3SAFE – Morgan DETOISIEN Organisme de formation

https://3safe.fr - Téléphone : 07.80.59.68.92 - Mail : contact@3safe.fr